



Frais d'impôts et de donation

Par **annie06150**, le **20/08/2009** à **16:14**

Bonjour,
mes parents ages de 76 et 80 ans veulent nous faire une donation à ma soeur et moi des 2 maisons qu'ils ont.

L'une vaut 320 000 (celle que je voudrais avoir) et l'autre 450 000.
combien vont ils payer de frais de notaire, de frais de donation et d'impôts en tout.

Est ce que la notaire doit faire l'évaluation sur la somme globale qui est de 770 000 ou par maison et pour chaque enfant.

Je sais que l'on devrait avoir 150 000 par parent ce qui nous fait chacun 310 000 ou bien cela nous fait 620 000 en tout.

Comment doit on calculer tout cela

en vous remerciant par avance de vos conseils.